INSPIRATION

DE LA GRACE SUFFISANTE,

& Qui suffira,

AU TIERS-ÉTAT.

Toute Puissance est foible, à moins que d'être unie.
LA FONTAINE.

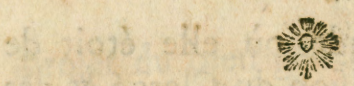


A L'ORIENT.
1789.

E R R A T A.

Page 1re, lig. pénultiéme, au lieu de leſquels, *liſez* leſquelles.

Pag. 16, lig. pénultiéme, au lieu d'inexprimable, *liſez* inexplicable.



INSPIRATION
DE LA GRACE SUFFISANTE,
& Qui ſuffira,
AU TIERS-ÉTAT.

NOUS touchons au moment d'une révolution qui ſera à jamais mémorable dans les Annales françoiſes. Semblable, quant au nom, aux Aſſemblées connues ſous la dénomination *d'Etats-Généraux*, qui ont eu lieu dans les ſiecles paſſés, l'eſprit d'équité de la part de la Cour, qui a dicté ſa convocation, les lumieres répandues en ce moment dans la claſſe la plus nombreuſe & la plus utile, nous promettent des réſultats bien différens.

On ſait que celle de 1614, ſur tout, fut l'ouvrage d'une politique inſidieuſe & impoſante : les ténébres dans leſquels la Nation étoit preſque entierement

plongée ; l'habitude où elle étoit de recevoir ſon impulſion du Clergé & des Grands ; la ſéduction employée à l'égard de quelques Membres de ces deux premiers Ordres, dont les avis y faiſoient loi ; tout permit à ſes odieux fabricateurs de prévoir, de préparer & d'aſſurer ſon inutilité : & l'on put dire que la montagne accoucha d'une ſouris. Le bien général ne ſe fit point, parce qu'il n'en étoit point l'objet, & qu'on étoit trop éloigné de le vouloir.

Mais du concours des circonſtances où nous nous trouvons en ce moment, ont dû naître d'autres projets. Ce qui réuſſit alors, ne ſauroit avoir lieu en 1789, & n'a pas même pu ſe concevoir par des têtes ſenſées. De puiſſantes conſidérations ſervent à appuyer ce ſentiment, qu'on verra ſe développer par ce qui ſuit.

Les extrêmes ſe touchent : c'eſt du comble des diſſipations énormes de mauvais miniſteres, des exactions qui les permettoient, des vexations ſous leſquelles gémiſſoient les Peuples, qu'eſt né le beau

projet du bien général. Si le mal n'avoit pas été à l'excès, la belle ame de Louis XVI perdoit l'occaſion de déployer ſon patriotiſme & toute ſon énergie ; Necker étoit éloigné pour jamais de la Cour, & le Tiers-Etat reſtoit encore plongé pour pluſieurs ſiecles dans l'aviliſſement & le malheur.

D'un côté, un Monarque juſte, humain, bienveillant, heureuſement néceſſité à mettre toute ſa vertu au jour, & qui s'entoure d'Etres qui lui reſſemblent ; d'un autre, un Peuple immenſe qui a déchiré le voile de l'ignorance, dont ſes Ayeux étoient enveloppés ; qui penſe & qui doit amener à penſer ceux de ſa claſſe qui ne le pourroient faire par eux mêmes ; un Peuple, dis-je, qui a la ſatisfaction d'obéir à ſon Roi, en ſervant ſes plus chers intérêts : voilà des conjonctures dont la coïncidence eſt rare, ſans doute. Le Génie qui veille ſur la France en profite, pour inſpirer enfin au Gouvernement des plans ſages, & au Peuple, l'expreſſion du ſentiment qu'il a de ſa propre excellence.

François, mes compatriotes, béniſſons

la tempête qui purge notre ciel des nuages entassés depuis si long temps! Bénissons la démence des Ministres, des Grands, qui souleve, qui met en action la vertu de notre bon Roi! Enfin, bénissons jusqu'à nos maux passés, puisque c'est dans cette source fangeuse que nous allons trouver une Constitution que nous n'avions pas; les droits de l'homme, du citoyen; des Loix faites enfin pour nous, puisqu'elles le seront par nous; l'égalité raisonnée; une liberté soumise aux seules Loix; l'honneur.

Voilà l'heureux point où vous êtes parvenus sans vous en appercevoir. C'est à la chaîne des évenemens qu'en revient la gloire. Peu d'exemples entre les plus saillans, suffiront pour en convaincre. Calonne, intrigant pervers, pour couvrir ses déprédations, imagina le simulacre imposant d'une Assemblée de Notables, élus par la Cour, & qui selon toute apparence devoient être à sa dévotion. La Nation entiere devenoit sa victime, si, comme il s'en étoit flatté, il eût pu parvenir à tromper la religion de tous ces

Représentans postiches. Ce fut lui qui se trompa. Ses projets, sur les propriétés privilégiées, ressuscités depuis par de Brienne, réveillerent l'attention du Parlement de Paris, qui se sentant piqué dans l'endroit sensible, lança cette grave remontrance, où il prouve bien qu'il préfére l'argent à l'honneur, en confessant hautement ses attentats passés contre vous, & sa facilité, tant qu'il n'étoit question que de vous; mais (parce que dans ces projets il n'étoit point épargné) il se reconnoît à cette époque, incompétant pour consentir aucun impôt; que c'est enfin un droit qui n'appartient qu'à la Nation assemblée. Son objet dans cette confession impudente & qui a étonné tout le monde, étoit d'embarasser la Cour, & d'esquiver le coup qu'on vouloit porter aux privilégiés en général. Il l'a manifesté dernierement, lorsque ne pouvant point s'en dédire, il a demandé la forme de 1614. Les Parlemens de Province, ses fideles échos, épaulerent sa motion, en y attachant sans doute aussi peu d'importance. Le mot de ralliement fut dès lors *les Etats-Généraux*. Mais les

Peuples le redirent dans la ſincérité de leurs cœurs, & il a retenti depuis dans celui d'un Miniſtre citoyen. Nonobſtant celà, ni Calonne, qui ne vouloit que faire de l'argent à quelque prix que ce fût, ni les Parlemens, qui ne vouloient qu'uſer de défaite, ni les Peuples, à qui il étoit ſi facile de donner le change, ne peuvent ſe vanter d'avoir amené la révolution qui va avoir lieu. Nous en ſommes redevable, comme je le diſois, aux ſeules conjonctures. Et ne perdez pas de vue que je regarde comme une des plus heureuſes, l'ineſtimable avantage d'être gouverné par un Roi vraiment juſte, adorateur zélé du bien dès qu'on le lui montre.

Quoi qu'il en ſoit, Louis XVI, en adoptant le plan qui ſera ſuivi à l'ouverture de la prochaine Aſſemblée, n'en mérite pas moins toute votre admiration & votre reconnoiſſance : le choix qu'il en a fait prouve un jugement exquis, qui ſait diſcerner le mieux & lui donner la préférence. Car il eſt aiſé de ſentir que ſi le Mémoire ſcandaleux des Princes, le vœu intéreſſé des Parlemens, en demandant la forme de

1614, & les cris exprimés ou sous-entendus de la plus grande partie de la Noblesse eussent prévalu dans son esprit, c'en étoit fait. Qu'auriez-vous opposé à cette ligue ?... Vous ne l'emportez donc dans cet instant sur vos adversaires que parce que votre Roi est pour vous.

Ne le trahissez pas, ne trahissez pas vos propres intérêts. Sa cause est la vôtre. Vous ne pouvez lui manquer sans commettre une double défection. Cette confédération presque inouie d'un Roi avec les Communes de son Royaume, doit inspirer des prodiges, enfanter des miracles.

François du Tiers Etat, Savans, Négocians, Bourgeois, Trafiquans, Artistes, Artisans de tous les Métiers, Fermiers, simples Cultivateurs, & vous braves Soldats, intrépides Matelots, on a l'audace de menacer votre Roi d'une scision, on vous menace des horreurs d'une guerre civile.— Vous ne l'apprenez pas sans frémir... L'indignation que vous témoignez est un serment tacite, mais expressif, de lui rester fideles; de mourir, s'il le faut, pour lui & la Patrie : ils ne sont réellement qu'un. Que

la découverte de ce mouvement ſubit & unanime, me cauſe de joie ! . . . Il tiendra tout ce qu'il promet, ſi l'on parvient à vous prémunir contre les ſuggeſtions de gens intéreſſés à vous tromper.

„ Soyez joints, mes Amis, que l'amour vous accorde. „

Me voici arrivé à l'objet principal que je me ſuis propoſé dans ce diſcours. On peut compter ſur tout le public des Villes. On aime à croire même que la majeure partie des Cultivateurs, des Troupes, eſt aſſez éclairée ſur ſes devoirs, ſur ſes vrais intérêts, pour rejeter avec horreur toute propoſition tendante à la détourner de la fidélité qu'elle doit à ſon premier & ſouverain Seigneur ; de l'amour, de la protection qu'elle doit à la maſſe du peuple, qui conſtitue proprement la Nation, & à qui elle eſt liée par les plus doux nœuds, & par le charme de l'égalité. Il eſt étonnant que l'opinion contraire ait pu un ſeul moment flatter la vanité de vos tyrans ; qu'elle ait pu faire ſuſpecter votre vertu, même par quelques partiſans de la bonne cauſe. Mais enfin & cette opinion, & le doute auquel elle a donné lieu exiſtent, & ſont conſi-

gnés dans les écrits de l'un & l'autre partis. Et ſavez-vous ſur quelles branches particulieres du Tiers-Etat tombe & la confiance des uns & les craintes des autres ? C'eſt ſur les Cultivateurs & les Troupes.

Un Auteur le dit expreſſément. Quoique dans ſon Ecrit il paroiſſe animé d'un zele louable, on s'apperçoit qu'il s'eſt beaucoup écarté de ſon objet, en dictant un plan à l'Aſſemblée des Etats-Généraux. Les pouvoirs qu'il lui donne ſe réduiſent à réformer ſimplement ce qui lui ſemblera trop vicieux, mais il lui défend de rien détruire. C'eſt dans l'appréhenſion qu'on n'excéde la ligne qu'il trace, qu'il affirme que les Cultivateurs employés par la Nobleſſe, & les troupes qu'elle commande, uniroient, dans ce cas, leurs forces contre vous pour ſoutenir ſes pétentions. Ces aſſertions d'un particulier ne méritent qu'une attention légere. Mais il eſt certain que la lecture du Mémoire des Princes démontre qu'ils s'en ſont flattés. On me dira qu'ils avoient peut-être des ſecours étrangers en vue. Je réponds que dans leur qualité de Princes, je les crois trop bons

politiques pour avoir voulu, au premier abord, mêler des étrangers à leur querelle. On pourroit donner de bonnes raisons de ce sentiment. Ils ne peuvent donc avoir compté que sur les deux classes susdites.

Soldats, Cultivateurs, leurs desseins sur vous sont un outrage. 1°. Ils vous regardent comme des imbéciles, 2°. comme des êtres indifférens pour la vertu ou le crime. Armez vos cœurs contre leurs séductions. Pénétrez-vous du sentiment de vos devoirs, de vos vrais avantages. Unissez-vous étroitement aux Peuples des Villes, à votre vertueux Monarque : de cet heureux ensemble résultera une puissance invincible. J'ose vous prédire que par cette belle confédération vous vaincrez même sans livrer de combats. Elle sera avorter les complots de l'ambition. L'intérêt personnel, ce sentiment hideux, qui ne va que sous le masque, en perdant l'espoir de vous diviser, sera forcé de servir à votre triomphe en consentant au bien général. Les Nobles sensés, pour soutenir quelques priviléges inconstitutionnels, pour une petite contribution légitime qu'on leur demande,

ne s'exposeront pas à perdre la totalité de leurs biens ; ce qui leur arriveroit s'ils se rendoient coupable de haute trahison.

Le premier avantage résultant de l'union intime de toutes les classes du Tiers-Etat à leur Roi, sera donc d'étouffer dans son germe toute dissention civile : de maintenir la paix, si nécessaire, sur tout dans les circonstances où nous allons nous trouver.

Si quelques scélérats titrés réussissoient malgré celà à se faire un parti, il ne seroit composé que du rebut de la société ; on ne sauroit jamais l'imaginer bien nombreux. Et quant aux secours étrangers qu'ils pourroient se procurer, je ne les regarderois que comme des victimes de nécessité forcée, dans un pays aussi peuplé, & où d'aussi grands intérêts élevant les courages, tout homme seroit soldat, & tout soldat un Héros.

A propos, mes amis, (ce dont je vais vous parler n'est pas fort éloigné). Il vous souvient à tous de cette fameuse querelle des Amériquains, aujourd'hui Etats-unis, avec l'Angleterre. Vous vous rappelez, que pendant qu'on débattoit de part & d'autre,

ſans s'entendre, les Colons, en état de porter les armes, s'exerçoient à leur maniement & aux évolutions militaires. Tous ces généreux Volontaires furent en peu de temps d'excellens ſoldats. La Renommée vous a appris leurs explois, & la perte irréparable qu'a eſſuyé l'Angleterre.— Je vous les propoſes pour modele. Si dans les prochains Etats-Généraux, vos Repréſentans étoient, contre toute attente raiſonnable, menacés du deſſous; ſi la brigue avoit l'air de balancer un moment le bon droit; je dis plus, ſi ſeulement les débats ſe prolongeoient un peu trop, n'héſitez pas une minute; courez à l'école de Mars: rapportez-en des argumens irréſiſtibles. Après cela:

„ Paroiſſez Etrangers, Nobles, Princes du Sang;
„ Vous tous qui prétendez au ſurnom de Vaillant. *

On pourroit les défier; car vous ſerez décidément braves; votre bon droit vous transformera tous en Héros, comme celà s'eſt toujours vu: & votre armée ſera très-reſpectable, puiſque, ſi je ſais bien

* L'Auteur qui n'a pas été à une meilleure école, pour la verſification, que le P. Mallebranche, paſſe condamnation ſur cette rime, qu'il convient n'être pas riche; mais il demande grace pour le ſens. Il eſt perſuadé que ceux qui auront bien ſaiſi ſon plan, en trouveront infiniment dans ce diſtique. C'eſt le grand point; le reſte eſt vétille.

compter, elle ſe montera à cinq millions cinq cent mille hommes diſpos & en état d'agir. Ce ſera pour les partiſans de la bonne cauſe un puiſſant motif de tranquillité.

Ce mouvement devenu néceſſaire, ſera approuvé de votre Roi, & vous l'aurez immanquablement pour Chef. Placés dans un ordre différent de choſes, vous ſerez plus heureux que vos modeles Amériquains, qui, long-temps ont encourru l'épithete d'inſurgens. Perſonne ne pourra, ſérieuſement parlant, vous donner ce nom; excepté le Prophete Iſaïe, s'il faut en croire l'Archevêque de Lyon. *

Mais, me dira-t-on, vous vous contredites viſiblement dans ces derniers paragraphes, car vous parlez du maintien de

---

* Il eſt ici queſtion du Mandement de Mgr. Yves-Alexandre de Marbœuf, par la grace de Dieu, & l'autorité du S. Siége Apoſtolique, Archevêque & Comte de Lyon, &c, du 28 Janvier dernier, au Sujet de l'excellence du beure, du lait, du fromage & des œufs, pour gagner la vie éternelle. Tout le monde ne connoît peut-être pas cet étonnant bavardage. Il eſt cependant curieux. J'en recommande la lecture. On y verra un échantillon du ſavoir-faire des Prêtres, quand il ſagit de leurs intérêts.

Quoique ce Primat des Gaules, médite les Prophetes, & qu'il en faſſe même, par une grace qui lui eſt toute particuliere, on préſume, qu'à l'égard de la Nation françoiſe, au moins, il ſera un faux Prophete.

la paix, dans l'inſtant même où vous criez à votre parti de prendre les armes.... Pas tant, Lecteur ; pas tant qu'il vous ſembleroit bien... La paix... Je l'aime autant que perſonne . . . La paix ! . . Ce mot eſt beau ! . . Il préſente aux ames ſenſibles des images douces ſur leſquelles elles aiment à ſe repoſer. Mais le deſir qu'on en a ne ſuffit pas toujours pour la fixer . . . Plus de circonlocutions ; je vais vous rendre maître de tout mon ſecret. Tenez, le voici : „ Je veux „ la paix, je veux la maintenir ; le Tiers-„ Etat ne ſera pas agreſſeur ; mais il ne „ faut pas qu'il l'achete, cette paix. Et „ puis ſe faire un peu craindre, quand „ on le peut, & que les intentions ſont „ pures, n'eſt point un crime ; c'eſt une „ politique adroite : cette politique pré-„ vient plus de maux qu'elle n'en cauſe ; „ dès lors c'eſt un bien. Tous les Etats „ de l'Europe ont ſenti cette vérité & „ l'ont miſe en uſage. „

On me dira ſans doute que je m'écarte. Que la Politique des Gouvernemens de l'Europe n'eſt point faite pour le Tiers-

Etat de la France. Que . . . pour toute réponse j'insiste, & je dis : Il faut que le Tiers-Etat tire tout le parti possible de la position où les évenemens l'ont placé. C'est un moment donné ; il faut qu'il en profite. S'il veut la chose, il en doit vouloir les moyens. Toute condescendance au préjudice de ses droits légitimes, seroit une lâcheté impardonnable, dont il ne pourroit se laver, un crime irrémissible contre sa postérité. Cela posé, quel mal y a-t-il, je le répette, à ce qu'il mette ses anciens tyrans, ses adversaires dans l'impuissance de les lui contester ? Or le mouvement général que je conseille auroit cet effet : donc la paix seroit maintenue. C. Q. F. D.

Au reste, si cette ouverture avoit quelque choses d'alarmant, c'est aux Princes qui ont signé le Mémoire qu'il faut s'en prendre. Leurs menaces nous avertissent de nous tenir sur nos gardes.

Quant aux avantages qu'on a droit d'attendre d'Etats-Généraux, assemblés sous d'aussi heureux auspices & où vos

répréſentans auront la certitude de l'union raiſonnable & néceſſaire que je vous recommande, ils ſont innombrables, inapréciables. Quel zele ! Quelle énergie n'emprunteront-ils pas de la juſtice de vos droits, & de la majeſté de votre confédération ! C'eſt tout ce qu'il eſt donné pour le moment à la ſagacité la plus rafinée de vous prédire. Le reſte eſt le ſecret des Dieux.

J'ai prouvé que vous avez été conduits par un fil imperceptible, par un enchaînement d'évenemens plus biſares, plus déſaſtrueux les uns que les autres à trouver un remede à vos maux. Réſolus à le mettre bientôt en uſage, vous ne pouvez encore qu'imaginer un bien en général des avantages quelconques, des redreſſemens de griefs qui en réſulteront, & voilà tout. N'eſt-il pas vrais ? Les plus clairvoyans n'en peuvent pas dire davantage. L'analyſe des biens dont cette Auguſte Aſſemblée va être la ſource, eſt une énigme inexprimable pour eux, comme pour vous ; car, réfléchiſſons.

Que de passions, que d'intérêts divers appellés à former ce concours ! Que de modifications ces passions empruntent des organes tous différens des individus qu'elles animent ! Que de raison ! Que d'illusions ! Que de préjugés à produire, à combattre ; à combattre péniblement ! Quelle fermentation intérieure ! Quelle explosion ! Quel choc d'opinions !

Il résulte nécessairement de tout cela une combinaison qui étonne l'imagination la plus vaste.

A mes yeux c'est un nouveau cahos, & pour rendre l'idée que j'en ai, je dirai que je crois me trouver au moment où le miracle d'une nouvelle création va se manifester. On peut dire au moins que quant au moral, cela y ressemblera beaucoup ; puisqu'une politique intérieure mieux entendue, une harmonie constitutionnelle vont naître du sein même du désordre & de la confusion, eu égard à ces choses.

N. B. En relisant ce Discours il me semble qu'on y trouvera plusieurs phrases qui ont besoin d'explication. J'y satisferai par des Notes, si le Public l'honore assez, pour m'obliger à en donner une seconde édition.